



CHARTE
ÉCO-GESTES AU BUREAU
EXPOLYS
2023



Que ce soit en entreprise, à l'école, à la maison, l'écogeste est un bon réflexe à adopter. De nombreuses organisations mettent en place des campagnes de sensibilisation aux écogestes et forment leurs collaborateurs.

Qu'est-ce qu'un écogeste ?

Le terme écogeste, pouvant également s'écrire « éco-geste », provient du préfixe éco, du grec ancien οἶκος, oîkos signifiant « maison » et du nom « geste ». Il est utilisé pour nommer tout geste, souvent simple et quotidien, que chaque citoyen peut faire afin de réduire son impact sur l'environnement. L'objectif d'un écogeste est de minimiser sa consommation de ressources et de limiter les pollutions diverses.

Les grandes thématiques

L'éclairage / Le chauffage / L'eau / Les déchets / Les déplacements / Le numérique / L'entretien des espaces (extérieurs et bureaux) / Les achats

Penser écogeste c'est avant tout savoir que les ressources ne sont pas équitablement réparties sur terre et qu'elles sont limitées.

Voici quelques idées à mettre en place dans votre organisation.

Consommer moins d'énergie

- **Éteindre la lumière le soir**

10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est l'équivalent au bout d'un an de 5 jours d'éclairage en continu.

- **Éteindre son ordinateur**

Mettez votre ordinateur en veille quand vous vous absentez brièvement, et au-delà d'une heure d'inactivité, éteignez-le totalement. Il existe des systèmes « coupe-veille » : d'aspect similaire à une multiprise, ils détectent les appareils en veille et coupent automatiquement l'alimentation électrique. À la clé : jusqu'à 11% d'électricité économisée !

- **Adapter la température du chauffage : ne pas surchauffer**

Le chauffage représente 50 % des dépenses en énergie des bureaux. 1°C de plus au-delà de 20°C c'est en moyenne 7% de plus sur la facture de chauffage !

Si cela peut être contre-intuitif, il est important d'aérer les bureaux tous les jours même en hiver. Pensez alors à éteindre le chauffage.

- **Éteindre l'imprimante le soir et le week-end**

Un photocopieur consomme 80% de son énergie en mode attente. N'hésitez pas mettre une affiche à proximité des imprimantes

L'eau

- **Boire l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille**

Un employé de bureau consomme 10 à 30 litres par jour (hors climatisation et restauration).

- **Signaler les fuites** que vous repérez au service d'entretien.
- Intégrer des **mousseurs ou réducteurs de pression** aux robinets
- **Vider l'eau de la carafe dans les plantes**

A la fin d'une réunion ou d'une formation cette eau pourra servir à l'arrosage.

Réduire l'impact du numérique

L'envoi de 33 courriels d'1 Mo à 2 destinataires par jour et par personne génère annuellement des émissions équivalentes à **180 kg de CO₂**, ce qui équivaut à plus de **1 000 km parcourus en voiture**.

- Attention ! Multiplier **par 10 le nombre des destinataires** d'un courriel multiplie par 4 son impact climatique.
- **Optimiser la taille** des documents que j'envoie (fichiers compressés, images et PDF basse résolution, lien hypertexte à la place d'un document)
- **Suppression des pièces jointes** qui peuvent être attachées au message quand je réponds à un correspondant.
- Faire un **tri régulier** de sa boîte de réception. Videz votre boîte email régulièrement !

- **Eteindre** son ordinateur et sa connexion internet pendant la nuit

- Réalisation d'une rédaction et d'une mise en page favorable à la lecture à l'écran afin d'éviter les impressions

- **Éviter l'envoi de mail quand on partage le même bureau**

15000 km c'est la distance moyenne parcourue par une donnée numérique (mail, téléchargement, vidéo, requête web...). Partagez des documents en ligne (Cloud) plutôt que de les envoyer par mail.

- **Faire réparer plutôt que d'acheter neuf**

Entre 1985 et 2015, la durée d'utilisation d'un ordinateur a été divisée par 3, passant de 11 à 4 ans.

- **Aller directement à l'adresse d'un site**, soit en tapant son adresse, soit en l'ayant enregistrée comme « favori » (plutôt que de rechercher ce site via un moteur de recherche) divise par 4 les émissions de gaz à effet de serre.

- **Opter pour du matériel plus économe en énergie :**

- Un ordinateur portable consomme 50 à 80 % moins d'énergie qu'un ordinateur fixe.
- Choisir un ordinateur adapté à ses besoins, sans suréquipement
- Privilégier les modèles portant l'Écolabel Européen ou Energy Star

- **Réaliser le diagnostic énergétique** de votre système d'information par un expert Green IT

- Héberger le site sur un serveur qui fonctionne à **100% grâce aux énergies renouvelables**

- **Recycler** les matériels informatiques

- Gestion « responsable » **des bases de données** : appliquer des règles strictes de protection et sécurisation des données confidentielles,

- **Pratiques internet** : réduire la fréquence d'envoi des e-mailings, consignes médiateurs, format d'une page Facebook.

Réduire ses déchets en entreprise

- **Utiliser les feuilles de brouillon pour prendre des notes ou imprimer**

Seulement 20% des papiers sont recyclés au bureau, contre 41% à la maison. 25 % des documents sont jetés 5 minutes après leur impression et 16 % des impressions ne sont jamais lues. Les impressions oubliées sur l'imprimante ou jetées sans être lues représentent 400 M€ chaque année. Il faut dix fois plus d'énergie pour fabriquer une feuille A4 que pour l'imprimer. Pour information : le papier peut se recycler jusqu'à 7 fois et le carton jusqu'à 10 fois.

- **Eviter le gaspillage de nourriture**

Le gaspillage alimentaire représente 29 kg par an et par habitant, dont 7 kg d'aliments encore emballés.

Proposer de partager ses denrées périssables avec ses collègues.

- **Consommer le café de manière responsable**

Favoriser le café en grains et la machine adaptée, composter le marc de café ou le collecter pour ses collègues ou son jardin.

- **Utiliser des couverts non jetables le midi**

Au bureau, comme à la maison, privilégiez les couverts réutilisables.

- **Trier les déchets**

Se renseigner sur les consignes de tri locales. Toutes les communes n'ont pas encore les mêmes filières et consignes de tri.

Faire des affiches explicatives dans la cuisine avec des photos.

- **Et pourquoi ne pas en profiter pour installer un carré potager** pour sensibiliser les salariés au jardinage ? et par la même occasion revaloriser ainsi vos déchets alimentaires grâce à un compost !